

**Zeitschrift:** Rapport annuel / Office central suisse du tourisme  
**Herausgeber:** Office central suisse du tourisme  
**Band:** 5 (1945)  
  
**Rubrik:** Administration

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

souffert. Son activité principale a consisté dans le rapatriement des compatriotes qui de plus en plus nombreux rentraient au pays.

Il fallut par surcroît entreprendre l'organisation du déménagement des biens des rapatriés, mais les événements qui se précipitaient ne permirent de le faire que partiellement.

Les attaques contre Vienne prirent une telle extension qu'en janvier déjà nos agents eurent à subir souvent deux bombardements et plus par jour et les destructions progressives de la ville rendirent de plus en plus impossible toute activité régulière. Le chaos devint complet lors de la grande offensive du 12 mars. Elle porta avec une violence particulière sur les environs immédiats de notre Bureau, au cœur de la ville. L'Hôtel Krantz qui forme un bloc avec le bâtiment de notre Agence reçut deux coups directs. Douze autres coups frappèrent des maisons dans le voisinage immédiat. L'ébranlement et la pression d'air endommagèrent gravement la façade de notre bâtiment et détruisirent l'aménagement intérieur du Bureau. Le bâtiment lui-même fut miraculeusement épargné. Alors que les morts étaient nombreux dans les maisons voisines, le personnel de notre agence resté à Vienne eut la vie sauve.

Dans ces conditions l'activité de l'agence n'était plus possible, elle n'avait d'ailleurs plus de raison d'être. Dès que le travail le plus urgent d'évacuation et de mise en sûreté fut terminé, le 28 mars, le chef de l'agence se mit en route avec le dernier de nos agents resté à Vienne. Ils profitèrent de l'occasion qui s'offrait de sortir de la ville par la ligne du Semmering avec un wagon de la Croix-Rouge. La ligne de l'ouest n'était déjà plus utilisable.

La Suisse devra reprendre pied en Autriche en temps opportun, elle n'aurait pas de raison de renoncer à la position qu'elle y avait acquise.

## V. Administration

### 1. Organes

#### a) Membres

Par suite de la situation économique encore tendue de l'industrie touristique, il n'a pas paru opportun cette année déjà, la guerre à peine finie, de gagner par une intense propagande de nouveaux membres à la cause du tourisme. Leur effectif

est donc resté stationnaire à 233, chiffre de l'année précédente. Le nombre des souscripteurs volontaires a été ramené à 36 (37 en 1944) par suite d'une démission. L'assemblée générale a siégé à St-Gall le 29 juin sous la présidence de M. le conseiller national A. Meili, D<sup>r</sup> h. c. ; elle a approuvé à l'unanimité le rapport de gestion et les comptes annuels de 1944. Le rapport de la direction a permis à M. Bittel, directeur, de communiquer ses impressions sur son voyage d'études en Amérique et d'indiquer les mesures qui doivent découler des expériences faites. L'assemblée générale a approuvé la proposition du Comité d'augmenter le nombre des membres du Bureau de 8 à 10, président non compris, pour que les régions touristiques et les groupements touristiques les plus importants soient représentés. Elle a également décidé de réduire de moitié la somme de 1 million figurant à l'actif des comptes du Département fédéral des postes et des chemins de fer à titre d'avoir de l'O.C.S.T. et de remettre le 1/2 million ainsi obtenu à la disposition du Département, à condition que ce montant ne soit pas détourné de sa destination première, savoir : encourager le tourisme.

Pour clore la partie administrative, M. Walther Kern, directeur, président de l'Association suisse des directeurs de syndicats d'initiative, Davos, a présenté un exposé très documenté sur la collaboration de l'O.C.S.T. avec les intéressés locaux et régionaux au tourisme.

#### *b) Comité*

Le comité a tenu 4 séances en 1945. Lors de la 10<sup>me</sup> séance extraordinaire tenue à Berne le 22 janvier, il a traité notamment des nominations pour la période administrative 1945-1947, de la représentation au comité et de la nomination des suppléants, de l'installation et de la nomination du Bureau. M. Vodoz, conseiller d'État, a été nommé vice-président. D'autre part, le budget de l'année a été approuvé et des questions d'ordre administratif liquidées.

La 11<sup>me</sup> séance tenue à Baden le 14 mai était destinée à préparer l'assemblée générale et à discuter le programme d'été et d'automne 1945. La veille de l'assemblée générale, le comité s'est réuni à Hérisau pour sa 12<sup>me</sup> séance, 2<sup>me</sup> séance extraordinaire de l'année, pour être renseigné par les rapports personnels des chefs d'agences sur les possibilités offertes à notre propagande dans les divers pays.

Au cours de la dernière séance de l'année, le comité a discuté et approuvé le programme d'action de l'hiver 1945-1946 et du printemps 1946 ainsi que le second rapport de la direction sur les mesures administratives d'après-guerre telles que l'organisation du bureau, les crédits supplémentaires et les mutations. M. Picot, conseiller d'État, chef du Département de l'instruction publique du canton de Genève, a été nommé vice-président en remplacement de M. Vodoz, conseiller d'État, prématurément décédé. Au cours de la séance, le comité a pris congé de M. René Thiessing, directeur, et de M. Fritz Dossenbach, chef de l'agence de New-York, tous deux se retirent à la fin de l'année, atteints par la limite d'âge.

### *c) Bureau*

Le nombre relativement élevé de séances tenues par le comité a permis au Bureau de réduire les séances à 5 (7 en 1944). Outre les affaires habituelles, le Bureau a préparé le voyage en Suisse des journalistes français ; dans ce but, M. Vodoz, conseiller d'État, avait été délégué à Paris. Les nombreuses demandes de subvention présentées ont incité le Bureau à renforcer encore son attitude très réservée à l'égard des versements en espèces. Au cours du second trimestre, la fin de la guerre tant attendue a posé à la direction de l'O.C.S.T. une série de nouvelles tâches internes et externes. Elle a étudié les questions de reconstruction et de location des diverses agences, la première campagne de presse à l'étranger et la propagande accrue en faveur des sports d'hiver ; la publication d'une documentation pour les bureaux de voyages et de tourisme a été décidée. Mais il a fallu tenir compte de la nouvelle situation en dénonçant l'accord conclu avec la Chambre suisse de commerce à Vienne. De même, les relations avec la Société suisse des hôteliers doivent être réexaminées. Tenant compte de la reprise des relations internationales, le Bureau a décidé de s'affilier à diverses organisations nouvellement créées, telles que la Société sino-suisse et la Société Danemark-Suisse, ainsi qu'à la Popularis. Il a examiné d'une manière approfondie le problème des séjours de convalescence en Suisse ; pour des soldats étrangers, il a décidé de soutenir l'organisation de American Leave Action en déléguant du personnel de l'O.C.S.T. à la Centrale touristique des permissionnaires américains.

## 2. Personnel

La mort a malheureusement fait cette année une coupe sombre dans les rangs des membres du Bureau. Le 11 janvier, quelques jours avant son 70<sup>me</sup> anniversaire, M. le prof. Friedrich Vollmar a été arraché à son activité et le 14 juin 1945, M. Vodoz, conseiller d'État, nommé au début de l'année vice-président de l'O.C.S.T. mourait à l'âge de 45 ans. Le décès de ces deux personnalités marquantes laisse un vide malaisé à combler tant dans le Bureau que dans le tourisme suisse en général. Bien que restreinte, la reprise des relations touristiques internationales a entraîné une augmentation de l'effectif du personnel. Le siège central de Zurich a engagé provisoirement du personnel auxiliaire pour remplacer les agents appelés à travailler à la Centrale touristique des permissionnaires américains qui a pu utiliser aussi les services d'une partie du personnel des agences rapatriées.

A fin 1945, l'effectif était le suivant :

Zurich, en plus des deux directeurs . . . . .	30	(27 en 1944)
Siège auxiliaire de Lausanne. . . . .	3	( 5)
Agences . . . . .	71	(52)

dont 6 employés occupés partiellement ou totalement au service d'une représentation diplomatique et 6 par la Centrale touristique des permissionnaires américains.

Comme nous l'avons déjà dit, M. René Thiessing, directeur, atteint par la limite d'âge, a quitté la direction de l'O.C.S.T. à la fin de l'année. M. Thiessing avait passé à la direction de l'O.C.S.T. le 1<sup>er</sup> janvier 1941 lors de la reprise des agences des C.F.F. par l'O.C.S.T. En tant que chef du Service de publicité des C.F.F., M. Thiessing a rendu pendant longtemps de précieux services. Son influence a été déterminante dans l'aménagement du réseau des agences des C.F.F. qui peut être considéré à juste titre comme son œuvre. Par sa perspicacité éprouvée et son tact, M. Thiessing a assuré avec maîtrise le transfert des agences des C.F.F. à l'O.C.S.T. et a posé les bases du développement ultérieur du réseau des agences. M. Thiessing, directeur émérite, continuera à mettre ses talents remarquables au service du tourisme. Il sied de lui témoigner ici la reconnaissance et les remerciements non seulement de l'O.C.S.T., mais de tous les milieux intéressés au tourisme, pour l'ampleur de son œuvre vouée à la propagande nationale.

### 3. *Finances*

Le paiement des cotisations s'est effectué normalement et totalise les montants ci-après :

Cotisations dues, non compris celles de la Confédération, des institutions et admi- nistrations fédérales à fin 1945 . . .	Fr. 264 110.—
Contributions volontaires. . . . .	» 3 540.—
Total de l'actif . . . . .	Fr. 267 650.—
Paiement effectué jusqu'à fin 1945 . . .	» 244 970.—